

<http://ugtg.org/spip.php?article1777>



UTC-UGTG SÈKSYON GWAYAV : Le tableau de la haine et de la méchanceté à Goyave



- Actualité -
Date de mise en ligne mercredi 25 avril 2012

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

DELINQUANCE, EN CRAVATE !

Depuis son arrivée à la direction des affaires de la Commune de Goyave, Monsieur Ferdy LOUISY fait subir aux travailleurs, **peur, abominations et toutes autres atrocités**. Les services préfectoraux ont été à maintes fois saisis de ces méfaits.

Mais, comme cela ne se passe pas en Europe... Les petits nègres que nous sommes peuvent toujours se suicider pour défrayer la chronique cela permettra donc aux autorités de se soucier de la situation des travailleurs et condamner les actions de ce personnage, quelques exemples pour les cités :

1. Quatre policiers municipaux ont fait l'objet d'expulsion temporaire de fonction avec saisie de salaire ; Le maire les prive de leurs avancements de grade et d'échelon. Il licencie littéralement le dernier recruté ;
2. Lwizi oblige un adjoint administratif à suivre une formation aux cimetières de Pointe à Pitre et Pointe-Noire. i té vlé fowmé boug-la pou konté kwa é moun mò an simityè
3. Le régisseur de la caisse des écoles a été expédié dans les décombres des archives remplies de poussières et de rats morts ;
4. Le Directeur général des services est mis au placard, il n'a pas de délégation de signature, Pa menm on chyen mo misyé pépa déplacé obo chimen ;
5. Au mois de septembre 2011, l'Agence Départemental d'Insertion (ADI) devait assurer une permanence en mairie, Monsieur Louisy chasse un adjoint administratif de son bureau au profit de l'agence.
6. un rédacteur hautement qualifié, affecté à la direction générale des services fut expédié au CCAS puis au Service technique ; On dèt viktim ankò
7. La responsable du service d'État Civil assurait la fonction de Directeur Général de Service par Intérim, s'est vue congédier de sa mission ;
8. Une adjointe administrative jadis affectée au service technique passe de porte à porte, tantôt au service des élections, tantôt à l'État Civil, pour subir les sévices de cet individu... dont elle connaît un bon nombre : mise à pieds de 6 mois, saisies sur salaire, pas d'avancement, pas d'évolution de carrière ;
9. Le bureau du responsable du service technique avait été placé dans une salle insalubre ou était entreposé du matériel de nettoyage et où passe par un tuyau des WC. Le simple fait qu'il ne répondait pas aux caprices de Monsieur LOUISY, il l'a remplacé par un agent moins qualifié qui répond à ses exigences ;
10. Un adjoint d'animation dont la situation se dégrade de jour en jour fait la navette entre la mairie et les écoles tous les jours, ses 40% sont menacés ;
11. Le responsable du service des élections (adjoint administratif) est affecté au nettoyage et à l'entretien du stade Frantz VARO ; I voyé-i nétwayé bobol a awbit.

12. Pour ne pas être victimes de toutes ces abominations, deux attachés, le responsable de service de comptabilité, un adjoint administratif et un rédacteur se sont réfugiés dans d'autres collectivités. Bientôt, à qui le tour ? ... Tou a tou milé an branka ! Mieux encore, le responsable de service du personnel a quitté le navire durant la grève. Pon moun pépa ankò avè Misyé.

Cela explique clairement le climat malsain au sein de la collectivité de Goyave qui conduit à la dégradation des conditions de travail des employés.

Nous rappelons que les instances paritaires sont chargées de veiller au respect des conditions de vie et de travail du personnel. Malheureusement, cet organisme n'a jamais fonctionné à Goyave depuis mars 2008. Aussi la médecine du travail n'a cessé de faire des recommandations au maire sur la situation déplorable du personnel.

Qu'a-t-il fait ? RIEN !!!

En revanche, le 19 avril 2011, avec la complicité de quelques élus dont la plupart sont des fonctionnaires, (indemnisés sur la base de **530 euros par mois**), il choisit de voter une délibération pour le retrait des 40%, primes et indemnités des agents en congés de maladie et de maternité,.

Or, le salaire moyen d'un agent de Goyave est de **1200 Euros**. Il ne bénéficie ni primes ni indemnités (comme c'est souvent le cas). Avec **la suppression des 40%**, sa rémunération en cas de maladie revient à **720 euros**. Comment peut-il avec de tels revenus, se soigner ou subvenir à ses propres besoins en pareil cas ? Les travailleurs n'ont pas le droit d'être malade, ou enceinte...

Aujourd'hui, ces travailleurs revendiquent l'application de ses droits fondamentaux, la seule réponse qu'il accorde à ces revendications c'est : appel à la violence comme il a toujours su le faire, forces de répression (**fisi, manblo, matrak é lakrimojèn**) et convocation devant les tribunaux.

Le samedi 14 avril 2012, Monsieur Ferdy LOUISY, vêtu d'un gilet pare-balles et son conseil municipal sous escorte d'un arsenal de **10 camions de « manblo »** se sont glissés par une petite porte de la Mairie pour voter à huit clos, **l'annulation de la délibération illégale du 9 août 2011 prise pour favoriser un séjour à SAINT MARTIN d'un montant de 800 Euros offert avec l'argent des contribuables au couple TORRENT** en oubliant d'annuler celle de Monsieur et Madame SIBOLI.

Alors que depuis le 19 décembre 2011, les agents réclament le retrait de la délibération du 19 avril 2011, le respect des droits et l'application du protocole d'accord du 10 mars 2009 signé en préfecture.

Il veut faire passer les travailleurs pour des bandits, criminels ou des terroristes

Il se dit **homme de dialogue** et de vérité. Il ajoute, qu'en dépit de ses propositions c'est l'UTC/UGTG qui refuse le retour à la table de négociation...

HOMME DE DIALOGUE ET DE VERITE : poukwa

i paka réponn lèt kè nou voyé bay an maws é avril ?

HOMME DE DIALOGUE ET DE VERITE : poukwa, il interdit aux élus de faire le débat autour des décisions qu'il vote en conseil municipal ? Cet homme enduit les conseillers en erreurs. Ils votent des décisions sans même comprendre le contenues en disant Wi mè, pou tout biten !

UTC-UGTG SÈKSYON GWAYAV : Le tableau de la haine et de la méchanceté à Goyave

HOMME DE DIALOGUE ET DE VERITE : poukwa, le dossier des agents du service technique ne sont pas arrivé à la CAP pour la notation et les avancements.

HOMME DE DIALOGUE ET DE VERITE : poukwa, i ka dilapidé lajan a enpo a maléré Gwayav nenpòt kijan ?

HOMME DE DIALOGUE ET DE VERITE : poukwa, se cache-t-il derrière la préfecture, les vigils et les **Manblo** et refuse de s'asseoir autour d'une table pour régler une bonne fois, la situation des agents.

HOMME DE DIALOGUE ET DE VERITE : poukwa, les employés n'ont jamais connus un arrêté d'avancement de grade ou d'échelon ?

HOMME DE DIALOGUE ET DE VERITE : poukwa, Il ne répond pas aux injonctions de la préfecture, Chambre Régionale des Comptes, et les recommandations du tribunal pour l'application des décisions de justices ?????

HOMME DE DIALOGUE ET DE VERITE : poukwa, il n'a jamais eu de considération pour les travailleurs qu'il méprise. **Si-i ka voyé jandam pou kouzin' ay ki téka vann gato douvan légliz-la lé dimanch, a pa pou travayè, i ké ni plis konsidérasyon.**

Ce sont là, autant de questions, qu'il devra répondre à la population, aux travailleurs et lors des négociations, qu'il fuit depuis tantôt...

Nous demandons aux travailleurs : Pa pè ! Lévè tèt ! chèché tan pou konprann é konprann pou tann. Ferdy LOUISY sé yenki pongnèt a zòt i konnèt.

Nous réclamons l'ouverture immédiate des négociations pour l'application du droit des travailleurs, le protocole d'accord du 10 mars 2009, le respect de mesures d'hygiène et de sécurité et le retrait de la délibération du 19 avril 2011.

Fait à Goyave, le 18 avril 2012